



## 21ème Bulletin Trimestriel



### Editorial du Président

« Les Habitations sociales du Roman Païs » est une grande société en matière de logements sociaux dont les missions principales sont :

- Gérer son parc immobilier dans 7 communes
  Braine-l'Alleud
  Braine-le-Château
  Ittre
  Nivelles
  Rebecq
  Tubize et celui de la SWL (Tubize)
  Waterloo ;
- Investir dans les logements existants pour, notamment, réduire les coûts énergétiques;
- Développer de nouveaux projets.

u quotidien, tous les collaborateurs de la Société, sous la direction de Pol ROCHEFORT, sont à la disposition des locataires pour répondre aussi rapidement que possible à leurs demandes.

Globalement tout se passe pour le mieux mais nous souhaitons, dans les tout prochains mois, améliorer l'efficacité et l'efficience de nos services pour satisfaire encore plus nos locataires.

A titre d'exemple, quand un rendez-vous est pris avec un locataire, il faut qu'il soit tenu ou, en cas de force majeure, que le locataire soit prévenu de l'annulation de la visite.

rofitant de quelques réorientations professionnelles, le Roman Païs a, non seulement, engagé de nouveaux collaborateurs mais aussi opté pour un nouvel organigramme.

En contact étroit avec Pol ROCHEFORT, notre directeur gérant, Bernard WILLEM, directeur technique et Guy VANHERREWEGEN, directeur financier, je participerai à une évaluation sur le temps de réponse et la qualité des solutions apportées aux locataires.

Voilà un objectif ambitieux pour notre Société qui se veut encore plus performante.

e profite de l'occasion qui m'est donnée à travers cet édito pour remercier vivement tous les locataires qui entretiennent leur logement en bon père de famille.

Avoir un logement est un droit!

Puissent chacun et chacune se montrer respectueux de celui mis à disposition par le Roman Païs. Nous y serons aussi particulièrement attentifs dans les mois à venir.

N'hésitez pas à me contacter!

pierre.huart@skynet.be 067 / 88 84 82

ans cette attente, je vous souhaite de très bonnes vacances à l'étranger ou dans notre belle province.

Toujours à votre disposition, Pierre HUART, Président.

euillez vous référer à la circulaire qui vous a été transmise pour connaître les coordonnées de la firme chargée de votre dépannage.





#### **PERSONNEL: LES NOUVEAUX VISAGES**

oucieuse de maintenir le patrimoine en bon état, de palier au départ des prépensionnés et répondre dans les meilleurs délais à vos demandes d'intervention, la Société a renforcé son équipe.





Formé en maçonnerie par CEFA de Boussu et sur les nouvelles technologies de construction à Bruxelles.

#### Son souhait:

apporter son perfectionnisme et son dynamisme au service des locataires.



Entrepreneur et expert en biens immobiliers de formation, il a travaillé trois ans au Village nº 1 à Braine-l'Aleud.

#### Son souhait:

mettre cette expérience à profit pour répondre au mieux à vos attentes.



Manoeuvre

Aux études en éducation physique et en infographie, il a préféré le plafonnage.

#### Son souhait:

à son expérience et sa facilité d'intégration, apporter sa bonne humeur dans sa nouvelle fonction.







Cinq ans d'expérience au CPAS de Nivelles.

#### Son souhait:

mettre ses compétences au service des locataires et consolider les relations entre les différents services de la Société.



Plombier chauffagiste depuis plus de 35 ans, il poursuit régulièrement des formations de mise à niveau sur les nouvelles tehnologies, la gestion du personnel, la sécurité.

#### Son souhait:

mettre son expérience, son savoir-faire et sa conscience professionnelle votre service.



Surveillant de chantiers



#### FRAIS DE RAPPEL DE LOYER



Le Conseil d'Administration a décidé d'imputer des frais de rappel de loyer d'un montant de 5 € aux locataires dont le compte «client» présente un arriéré de paiement inférieur ou égal à 50 €, aussi minime soit-il.

Cette mesure est applicable dès le 1er juillet 2010.



#### PERMANENCE DECENTRALISEE

Pour les locataires habitant à

Braine-l'Alleud Braine-le-Château Waterloo

#### **UNE QUESTION? UN PROBLEME?**

La Société organise une permanence à Braine-l'Alleud salle du Conseil du CPAS rue du Paradis nº 3

LE 30 JUIN 2010 de 14 A 16 H

Uniquement sur rendez-vous!



PAGE 2

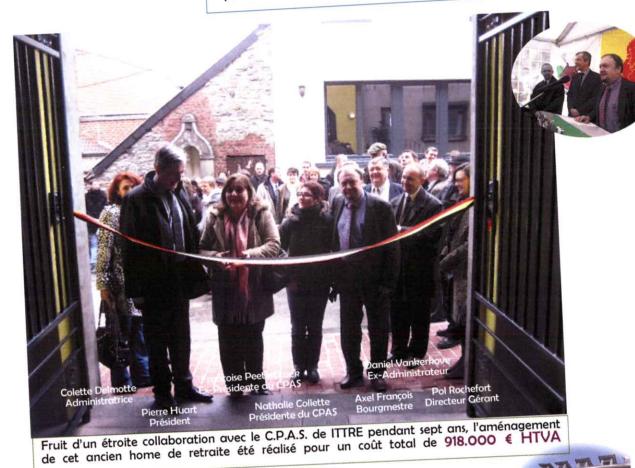


# ITTRE-VIRGINAL 2. rue Haute

naugurée le 26 février dernier la nouvelle maison d'accueil de l'enfance attend 24 frimousses et 7 puéricultrices.

de 2 chambres et un de 1 chambre, sont attribués par le CPAS à des allocataires sociaux ittrois.









#### COMITE CONSULTATIF DES LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES



#### **PERMANENCES**

Le Président du CCLP, Bernard LEBBAL, organise une permanence les mercredis après-midi dans les bureaux de la Société uniquement sur rendez-vous.



## affina

Il pourra vous renseigner notamment sur :

- les logements sous-occupés
- le supplément de 25 euros par chambre excédentaire
- les mutations
- le changement du contrat de bail
- les travaux dans les logements...

#### Vous pouvez le contacter :

- par courriel à l'adresse suivante : lebbal@skynet.be
  - par téléphone au n° 0474/23 50 21
- par voie postale au 4, rue du Paradis 1400 Nivelles

#### CONFORMITE DES BOITES AUX LETTRES

Depuis le 1er janvier 2008, la législation belge a été adaptée conformément à la nouvelle norme européenne concernant les boîtes aux lettres particulières.

Celles-ci doivent être suffisamment grandes pour la réception, sans détérioration, d'un envoi non plié de format C4 (229 mm sur 324 mm) et d'une épaisseur de 24 mm.

Les locataires
qui reçoivent un
message de la poste sont
invités à nous en informer
directement ou via les
représentants du
C.C.L.P.



Les boîtes aux lettres qui ne sont pas suffisamment grandes restent toutefois réglementaires à condition qu'elles aient été installées avant le 1er janvier 2008.

#### TOURNOI DE PETANQUE DE L'AMICALE



L'Amicale de la Société organise un tournoi de pétanque

le 26 juin prochain

au club R.P.C. LA NIVELLOISE, chaussée de Bruxelles, à Nivelles.

Bienvenue à tous

#### READAPTATION DES LOYERS AU 1er JANVIER 2011

Comme chaque année, vous êtes invités à nous transmettre une série de documents nécessaires au calcul de votre loyer au 1er janvier 2011 :

- vos revenus de 2008 et de 2010 ;
- les preuves d'un éventuel handicap, d'une pension alimentaire, d'allocations familiales.

Le délai accordé pour l'envoi de votre dossier expire le 16 juillet 2010.

Merci de le respecter!

Votre composition de ménage nous sera founie directement par l'administration communale sauf avis contraire de votre part ou si vous habitez à Rebecq ou Quenast.

Bonnes Vacances à tous!





Editeur responsable : Pierre HUART - BP 530 - 1400 NIVELLES secretariat@romanpais.be